

DOSSIER ACTIVITÉS MUNICIPALES
Restauration Scolaire – Accueil Périscolaire - Alsh

Année 2026 / 2027

Informations concernant l'enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Nom de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Autorisation

J'autorise la publication de tous supports de communication (photos, film) réalisés lors des activités municipales sur lesquels apparaît mon enfant : ☐ Oui ☐ Non

J'autorise mon enfant à prendre les transports mis en place par le dispositif : ☐ Oui ☐ Non

En cas d'autorisation donnée à un frère ou une sœur pour récupérer l'enfant à la garderie, le formulaire « Autorisation de sortie avec enfant mineur » doit être joint au dossier .

PERSONNES AUTORISÉES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

Nom – Prénom	Qualité : (grand-parents, tante, oncle, voisin...)	Téléphone fixe	Téléphone mobile

Informations sur le lieu de résidence principal de l'enfant

En cas de séparation ou de divorce, merci d'indiquer le domicile qui définira le périmètre scolaire (école la plus proche du domicile)

N° Voie :

Code postal : Ville :

Y-a-t-il une garde alternée ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, merci de préciser les semaines de garde :

Parent 1 :

Parent 2 :

Représentant 1

☐ Père ☐ Mère Autre : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone mobile : _____

Courriel : _____

Profession : _____

Téléphone professionnel : _____

Organisme d'allocations familiales : ☐ CAF ☐ MSA Autre : _____

Numéro d'allocataire : _____

Situation familiale :

☐ Marié(e) ☐ Union libre ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Célibataire ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e)

Représentant 2

☐ Père ☐ Mère Autre : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone mobile : _____

Courriel : _____

Profession : _____

Téléphone professionnel : _____

Organisme d'allocations familiales : ☐ CAF ☐ MSA Autre : _____

Numéro d'allocataire : _____

Situation familiale :

☐ Marié(e) ☐ Union libre ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Célibataire ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e)

Cadre santé

Nom et coordonnées du médecin traitant : _____

Date du dernier rappel de vaccin DT Polio : _____

Votre enfant est-il soumis à un régime alimentaire spécifique ? : ☐ oui ☐ non

Si oui lequel ? :

Votre enfant nécessite t-il la constitution d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) ? ☐ oui ☐ non

Allergies: ☐ Oui (cocher l'allergène dans la liste ci-dessous) ☐ Non	
☐ Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10mg/l	☐ Arachide et produits à base d'arachide
☐ Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales	
☐ Céleri et produits à base de céleri	☐ Crustacés et produits à base de crustacés
☐ Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.	
☐ Graines de sésame et produits à base de graines de sésame	☐ Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)
☐ Lupin et produits à base de Lupin	☐ Mollusques et produits à base de mollusques
☐ Moutarde et produits à base de moutarde	☐ Œufs et produits à base d'œufs
☐ Poissons et produits à base poissons	☐ Soja et produits à base de soja
☐ Autre :	

Restauration scolaire

Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire de manière :

☐ Permanente : (veuillez préciser les jours)

☐ Lundi

☐ Mardi

☐ Jeudi

☐ Vendredi

☐ Occasionnelle ☐ A compter du premier jour de l'activité

A compter du ____/____/____

Cette sélection est modifiable sur votre Portail Famille. Le délai de modification est de 15 jours calendaires.

Accueil Périscolaire

Je souhaite inscrire mon enfant à la garderie de manière :

☐ Permanente : (veuillez préciser les jours)

Matin : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Soir : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

☐ Occasionnelle ☐ A compter du premier jour de l'activité

A compter du ____/____/____

Cette sélection est modifiable sur votre Portail Famille. Le délai de modification est de 8 jours calendaire

Accueil de loisirs

Je souhaite inscrire mon enfant à l'**ALSH des mercredis** de manière :

Permanente :

☐ Journée ☐ Matin avec repas ☐ Après-midi ☐ Occasionnelle

A compter du premier jour de l'activité

A compter du ____ / ____ / ____

Cette sélection est modifiable sur votre Portail Famille . Le délai de modification est de 15 jours calendaires.

Je souhaite inscrire mon enfant à l'**ALSH vacances / Team Ados**

J'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées par l'accueil de loisirs : ☐ Oui ☐ Non

(Rappel : En cas de non autorisation, l'enfant ne sera pas accepté sur la structure le jour de la sortie)

J'autorise mon enfant à quitter seul l'accueil de loisirs aux heures de sortie : ☐ Oui ☐ Non

Cette inscription ne vaut pas des réservations pour les vacances scolaires. Se référer au calendrier des réservations disponible sur le site de la Ville des Pennes Mirabeau

Personne prenant en charge financièrement les activités :

Nom : _____ Prénom : _____

Vos factures sont disponibles en dématérialisé sur votre Espace Citoyen.

Si vous souhaitez recevoir votre facture par voie postal merci de le préciser :

☐ Oui ☐ Non

Les données collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique qui a pour finalité l'inscription de votre enfant à l'école, à la restauration scolaire, aux activités périscolaires, à l'ALSH ou aux activités Jeunesse. Elles pourront servir à toute communication utile visant le bon accueil de votre enfant.

Par cette inscription vous consentez à transmettre vos données qui sont à destination du service espace famille. Ces données sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant. En vertu du RGPD, et de la loi informatique et liberté vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification, leur effacement, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en contactant le délégué à la protection des données par courrier électronique : dpo@vlpm.com Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL."

➡ Si au cours de l'année, un des renseignements de cette fiche est modifié, pensez à prévenir l' **Espace Famille** :
223, Avenue François Mitterrand – 13170 Les Pennes Mirabeau
Mail : espacefamille@vlpm.com

Je soussigné(e) _____ certifie l'exactitude des renseignements sur ce document et m'engage à communiquer tout changement relatif à ces renseignements en cours d'année.

Atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des activités disponibles sur le site de la Ville des Pennes Mirabeau.

Fait à _____ Le _____

Signature :

DOCUMENTS A FOURNIR

Année 2026 / 2027

Documents communs à toutes les activités

Livret de famille :

- Pour les nouveaux arrivants

Justificatif de domicile de moins de 3 mois :

- Facture EDF, eau, téléphone fixe ou quittance de loyer
- Contrat de location ou l'acte de vente datant de moins d'un mois

Si vous êtes hébergés :

- L'attestation d'hébergement sur l'honneur signée par l'hébergeant et la famille hébergée
- La photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant
- Un justificatif de domicile à votre nom à l'adresse de l'hébergeant (CAF, Sécurité Sociale, Pôle emploi)

Photocopie de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024

Attestation de paiement de la CAF de moins de 3 mois

Documents ALSH

La fiche sanitaire de liaison

Photocopie du carnet de vaccination

Documents complémentaires

Parents divorcés ou séparés avec un jugement :

- Jugement de divorce intégral ou décision du Juge des Affaires Familiales

Parents séparés sans jugement de garde :

- Attestation de résidence sur l'honneur de l'enfant complété par les deux parents
- Photocopie de la pièce d'identité des deux parents

Les dossiers d'inscription sont étudiés au cas par cas, le service Espace Famille se réserve le droit de demander des documents complémentaires justifiant la domiciliation des familles hébergées